

MENU DU 17 au 23 JUIN 2024

	lundi 17 juin 2024	mardi 18 juin 2024	mercredi 19 juin 2024	jeudi 20 juin 2024	vendredi 21 juin 2024	samedi 22 juin 2024	dimanche 23 juin 2024
<u>DEJEUNER</u>	LUNDI MIDI	MARDI MIDI	MERCREDI MIDI	JEUDI MIDI	VENDREDI MIDI Fête de musique	SAMEDI MIDI	DIMANCHE MIDI
ENTREE	Potage a	Salade de	Salade de	Salade verte	Salade de	Potage de	Asperges
ENTREE	l'oseille	concombre	Carottes	Salaue verte	cèleri	cresson	Salade verte
VPO	Sauté de dinde	Andouillette grillé	Blanc de	Saucisses	Brandade de	Tête de veau	Filet mignon
VPO	Saute de diffue		Poulet	cuite au BBQ	poisson		de porc
ACCOMPAGNEMENT	Epinards	Purée	Haricot Blanc	Eritos	Frites (Purée)	Pdt Persillé	Gratin de
ACCOMPAGNEMENT	Béchamel	ruiee		Frites			choux fleurs
PRODUIT	Fromage	*	*	BBQ Party	*	Fromage	*
LAITIER	coupe		9			coupe	
DESSERT	Fruits	Fruits	Pomme au 🖊	Glace	Crème	Entremet	Pâtisserie
			four	Glace	Pâtissière		ratisserie
	-			CATAL NAME	The state of the s		

				1			
<u>DINER</u>	LUNDI SOIR	MARDI SOIR	MERCREDI SOIR	JEUDI SOIR	VENDREDI SOIR	SAMEDI SOIR	DIMANCHE SOIR
POTAGE 40%	Potage de	Potage	Potage de	Velouté de	Potage de	Potage de	Potage de
Lég.min.	bolets	légumes	légumes	courgettes	légumes	légumes	vermicelle
VPO	Endives au	Poisson pané	(Farce de	Croque	Œuf durs	Macaronis	Tarte au
VPO	jambon		bœuf)	Monsieur	Florentine	carbonara	fromage
ACCOMPAGNICATINE	*	Poêlée de	Courgette	(Jambon	(épinards)	*	_
ACCOMPAGNEMENT		légumes	farcie / Riz	fromage)			composée et
PRODUIT	Fromage	*	Yaourt au	*	*	Fromage	*
LAITIER	blanc		fruits			râpée	
DESSERT	*	Gâteau de	*	Crème	Banane	Fruits	Compote
		semoule		caramel	Dallalle	iiuits	Compote

Menu validé le 22/05/2024 par les Services CUISINE/RESTAURATION & NUTRITION DIETETIQUE PAGE 1/2 ANNEXE MENU



MENU TEXTURE MIXEE /MIXEE LISSE DU 17 au 23 JUIN 2024

	lundi 17 juin 2024	mardi 18 juin 2024	mercredi 19 juin 2024	jeudi 20 juin 2024	vendredi 21 juin 2024	samedi 22 juin 2024	dimanche 23 juin 2024
<u>DEJEUNER</u>	LUNDI MIDI	MARDI MIDI	MERCREDI MIDI	JEUDI MIDI	VENDREDI MIDI	SAMEDI MIDI	DIMANCHE MIDI
ENTREE	Potage a	Salade de	Salade de	Salade verte	Salade de	Potage de	Asperges
ENTREE	l'oseille	concombre	Carottes	Salade verte	cèleri	cresson	Salade verte
VPO	Dinde mixée	Andouillette	Poulet mixée	Saucisses	Brandade de	Veau mixée	Porc mixée
VPO	Dilide Illixee	grillé mixée	Poulet iiixee	mixée	poisson		
ACCOMPAGNEMENT	Purée d'Epinards	Purée de Pdt	Purée	Frites mixée ou	(Purée)	Purée de Pdt	Gratin de
ACCOMPAGNEMENT	Béchamel		d'Haricot	purée de pdt		Persillé	choux fleurs
PRODUIT	Fromage	*	*		*	Fromage	*
LAITIER	coupe					coupe	
DESSERT	Fruits mixée	Fruits mixée	Pomme au	Glace	Crème	Entremet	Pâtisserie
			four		Pâtissière		

DINER	LUNDI SOIR	MARDI SOIR	MERCREDI SOIR	JEUDI SOIR	VENDREDI SOIR	SAMEDI SOIR	DIMANCHE SOIR
POTAGE 40%	Potage de	Potage	Potage de	Velouté de	Potage de	Potage de	Potage de
Lég.min.	bolets	légumes	légumes	courgettes	légumes	légumes	vermicelle
VPO	Endives au	Poisson pané	(Farce de	Flan de	Œuf durs	Semoule	Flan au
VPO	jambon mixée		bœuf)	jambon	Florentine	carbonara	fromage
ACCOMPAGNEMENT	*	Purée de	Courgette	Polenta	(épinards)	*	Purée de
		legumes poêlée	farcie / Riz	Polenta			légumes
PRODUIT	Fromage	*	Yaourt au	*	*	Fromage	*
LAITIER	blanc		fruits			râpée	
DESSERT	*	Gâteau de	*	Crème	Banane	Fruits	Compoto
		semoule		caramel	Dallalle	iiuits	Compote

Menu validé le 22/05/2024 par les Services CUISINE/RESTAURATION & NUTRITION DIETETIQUE PAGE 1/2 ANNEXE MENU



ANNEXE MENU

Nous contacter

Mail: responsable.cuisine@ch-ornans.fr Mail: dietetique@ch-ornans.fr

- GEM-RCN, Recommdation nutrition, de JUILLET 2015:
- GEM-RCM, Fiche nutrition de la personne agée, de JUILLET 2015:
- LOI n° 2023-221 : EGALIM III, du 30 MARS 2023;
- PNNS (Programme national nutrition santé) 2019-2023;
- PNA-N (Programme national de l'alimentation et de la nutrition) de SEPTEMBRE 2019;
- IDDSI II (Standardisation internationale des textures adaptées à la dysphagie) de 2019;
- Décret n° 2012-144, du 30 janvier 2012;
- ANSEM Fiche repère sur sécurité alimentaire, convivialite et qualite de vie, de MARS 2018;
- Arrêté du 8 OCTOBRE 2018:

Réferences Reglementaires :

- GBPH (Guides de Bonnes Pratiques d'Hygiène), de NOVEMBRE 2015;
- Le règlement INCO n° 1169/2011 et le décret n° 2015-447 (Allergènes) du 17 avril 2015.

Elaboration des menus

Les menus sont élaborés et validés en collaboration des services Cuisines/Restauration et Nutrition/Diététique de l'établissement conformément qu'aux réglementations en vigueur ainsi au décret relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre des services de restauration des établissements sociaux et médico-sociaux.

Ces menus peuvent toutefois être susceptibles de variations sous réserve des contraintes approvisionnements.

L'Instance de "validation" est la COMMISSIONS DE MENUS (CM). L'Instance de "contrôle" est le COMITÉ DE LIAISON EN ALIMENTATION ET NUTRITION (CLAN).

Légende/Aide à la lecture



= Fait maison





= Repas ou plats/composante végétarien

Les fiches techniques des produits utilisés sont disponible sur simple demande ecrite au prés du service Cuisines/Restauration: responsable.cuisine@ch-ornans.fr

La viande servie est d'origine française (FR) ou européenne (EU).

Les fromages: Comté (AOP), Morbier (AOP/IGP), Mont-d'or (AOP) sont au lait cru.

LABELS ET AUTRES SIGNES DE QUALITÉ:

IGP = Indication Géographique Protégée AOP = Appellation d'Origine Protégée

MSC = poisson issu de la pêche durable

BBC = label Bleu Blanc Coeur

VBF / VF = Viande Bovine Française / Volaille Française

HVE = Haute Valeur Environnementale

Les allergies et les intolérances sont inscrites sur le recueil de goût et prise en compte lors des préparations.

Dans le cadre du réglement INCO, nous vous informons que les repas servis sont susceptibles de contenir les allergenes suivant :

La liste des allergènes est périodiquement révisée en fonction des évaluations scientifiques.

via la DGCCRF sous-direction 4 de MAI 2019

Allergènes	Exclusions		
Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales.	Sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose. Maltodextrines à base de blé. Sirops de glucose à base d'orge. Céréales utilisées pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques.		
Crustacés et produits à base de crustacés.			
Œufs et produits à base d'œufs.			
Poissons et produits à base de poissons.	Gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes ou ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.		
Arachides et produits à base d'arachide.			
Soja et produits à base de soja.	 Huile et la graisse de soja entièrement raffinées. Tocophérols mixtes naturels. Phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja. Ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. 		
Lait et produits à base de lait (y compris de lactose).	Lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. Lactitol.		
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.	Fruits à coques utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.		
Céleri et produits à base de céleri.			
Moutarde et produits à base de moutarde.			
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.			
Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2).			
Lupin et produits à base de lupin.			
Mollusques et produits à base de mollusques.			
	1		

(A) Plat de substitution sans produit carné et sans porc







Consommez un à deux aliments protidiques par jour (viande, oeuf, poisson)





